Pour toute mobilité, il faut vous enregistrer sur le portail Ariane https://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane/dyn/public/login.html accessible depuis le site http://www.diplomatie.gouv.fr

BOURSES et AIDES A LA MOBILITE INTERNATIONALE- IUT Toulouse Auch Castres Année 2026-2027

Type de bourse ou aide	Type de mobilité	Critères d'éligibilité	Montant par destination	Modalités	Documents et formalités administratives obligatoires, sous réserve d'ajustement en cours d'année.
Bourse Erasmus SMS (Student Mobility for Study)	Etudes dans le cadre du programme Erasmus+	Non boursiers et boursiers sur critères sociaux du CROUS	**Groupe 1 : 300 €/mois** Belgique, Allemagne, Autriche, Danemark, Finlande, Irlande, Islande, Italie, Lichtenstein, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Suède **Groupes 2 et 3 : 225 €/mois** Chypre, Grèce, Portugal, Espagne, Malte, Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Ancienne République Yougoslave de Macédoine, Turquie	Durée : 60 jours à 12 mois Du L2 au Doctorat Versement de la bourse : - 80 % après réception de l'attestation d'arrivée -20 % au retour après réception de l'attestation de présence Mobilité > 3 mois, 1 mois financé en moins. (si 6 mois de mobilité, seuls 5 seront financés)	**Avant le départ** : - Formulaire de candidature - Contrat d'études (Learning agreement) - Contrat étudiant en 2 originaux - Test de langue à faire en ligne - Candidature en ligne sur Moveon avec téléversement des *RIB, carte d'étudiant, carte vitale, CEAM, ID ....* **Pendant la mobilité** : - Attestation d'arrivée pour déclencher l'ordre de paiement des 80% de la bourse **Après la mobilité** pour percevoir le solde de la bourse et ne pas rembourser les 80 % déjà perçus : - Attestation de séjour - Rapport du participant - Relevés des ECTS
Forfait Inclusion Erasmus SMS	Etudes	- Echelons 6 ou 7 - Situation de handicap - Affection de longue durée	**250 €/mois** Cumulable avec la bourse Erasmus	Durée : 60 jours à 12 mois Mobilité > 3 mois, 1 mois financé en moins. (si 6 mois de	- Notification définitive du CROUS - Attestation de décision MDPH *ou* attestation de maladie longue durée *ou* carte invalidité, etc.

		- Résidence permanente en zone quartiers urbains prioritaires		mobilité, seuls 5 seront financés)	- Attestation de domicile (avis d'imposition, facture d'énergie, d'eau, assurance habitation, etc.) du foyer familial de rattachement
Forfait transport Erasmus SMS	Etudes	Non boursiers et boursiers sur critères sociaux du CROUS	**Moyen de transport STANDARD** Moins de 500 km entre le lieu d'études et notre établissement : 211 € 500 km-1999 km : 309 € 2000km-2999 km : 395 € **Moyen de transport ECO RESPONSABLE** Moins de 500 km entre le lieu d'études et notre établissement : 285 € 500 km-1999 km : 417 € 2000km-2999 km : 535 €	Durée : 60 jours à 12 mois Du L2 au Doctorat Versement de la bourse : - 80 % après réception de l'attestation d'arrivée -20 % au retour après réception de l'attestation de présence	- Aucun justificatif à fournir pour le moyen de transport standard. - Justificatifs aller ou retour mentionnant le nom de l'étudiant, la ville de départ et d'arrivée pour le moyen de transport Ecoresponsable. Tickets de péage pour le covoiturage et attestation sur l'honneur si covoiturage hors sites officiels.

Mouv'Occitanie Etudes	Etudes	- Boursiers sur critères sociaux hors Europe - Non boursiers sur critères sociaux Erasmus (sous condition*) - Non boursiers sur critères sociaux hors Europe (sous condition*) ***Eligibilité**, selon le revenu net imposable des parents (en dessous de 20 000 € par part fiscale) Les étudiants qui retournent dans leur pays d'origine ne sont pas éligibles. *Les étudiants en situation de handicap peuvent bénéficier d'une aide au départ d'un montant de 600 € (études ou stages). Cumulable avec la bourse et une aide forfaitaire.*	**75 €/semaine entière** Destination : Monde entier **14 semaines maximum** pour une mobilité d'un semestre **26 semaines maximum** pour une mobilité de deux semestres	**De la L2 au M2** **Durée :** à partir de 4 semaines Versement de 80 % de la bourse après passage du dossier en commission d'attribution Versement de 20 % après la mobilité	Avis d'imposition 2024 ou notification définitive du CROUS pour validation par la commission bourses de l'UPS **Avant le départ** : Dépôt des demandes en ligne sur le site de la région avec : *-RIB, attestation d'inscription dans l'université étrangère, notification définitive de bourse sur critères sociaux, CV.* **Après la mobilité** : - Attestation de séjour téléchargeable sur le site internet du conseil régional pour les études - Questionnaire à compléter
Conseil régional	Etudes	Etudiants ne bénéficiant pas de la bourse	Forfait « coopération » **600 €** Japon	Durée : 6 semaines minimum	**Avant le départ** : Dépôt des demandes en ligne sur le site de la

Occitanie : Aides forfaitaires incitatives géographiques ou sectorielles		Mouv'Occitanie	Maroc Sénégal Allemagne Québec/Canada	1 seule fois par année académique	région avec : *-RIB, convention de stage ou attestation d'inscription dans l'université étrangère, CV* **Après la mobilité** : - Attestation de séjour téléchargeable sur le site internet du conseil régional - Questionnaire à compléter
Aide à la Mobilité Internationale (AMI) du MESR (Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche)	Etudes	Boursiers sur critères sociaux	**400 euros par mois de mobilité** dans la limite de 10 mensualités sur l'ensemble des études supérieures. *Le mois commencé au-delà de 14 jours est compté comme 1 mois complet.* Destination : Monde entier	Durée : 1 mois minimum (30 jours) De la L1 au M2 Versement de la bourse après réception de l'attestation d'arrivée en deux ou trois fois	**Avant le départ** : - Formulaire de candidature - Contrat d'études - Candidature en ligne sur Moveon avec téléversement des *RIB, carte d'étudiant, carte vitale, notification d'attribution définitive du CROUS, ...* **Pendant la mobilité :** - Attestation d'arrivée pour déclencher l'ordre de paiement de la bourse **Après la mobilité** : - Attestation de séjour pour percevoir le solde de la bourse

Bourse Erasmus SMT (Student Mobility for Traineeship)	Stages dans le cadre du programme Erasmus+	Non boursiers et boursiers sur critères sociaux du CROUS	**Groupe 1 : 450 €/mois** Belgique, Allemagne, Autriche, Danemark, Finlande, Irlande, Islande, Italie, Lichtenstein, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Suède **Groupes 2 et 3 : 375 €/mois** Chypre, Grèce, Portugal, Espagne, Malte, Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Ancienne République Yougoslave de Macédoine, Turquie	Durée : 60 jours à 12 mois Du L2 au Doctorat Versement de la bourse : - 80 % après réception de l'attestation d'arrivée -20 % au retour après réception de l'attestation de présence 2 mois financés pour les stages jusqu'à 120 jours. 3 mois pour les stages de plus de 120 jours.	**Avant le départ :** - Formulaire de candidature - Convention de stage Erasmus - Contrat étudiant en 2 originaux - Candidature en ligne sur Moveon avec téléversement des *RIB, carte d'étudiant, carte vitale, CEAM, ID, assurance RC ….* - Test de langue à faire en ligne **Pendant la mobilité :** - Attestation d'arrivée pour déclencher l'ordre de paiement des 80% de la bourse **Après la mobilité** pour percevoir le solde de la bourse et ne pas rembourser les 80 % déjà perçus : - Attestation de séjour - Rapport du participant
Forfait Inclusion Erasmus SMT	Stages	- Echelons 6 ou 7 - Situation de handicap - Affection de longue durée - Résidence permanente en zone quartiers urbains prioritaires	**250 €/mois** Cumulable avec la bourse Erasmus	2 mois financés pour les stages jusqu'à 120 jours. 3 mois pour les stages de plus de 120 jours.	- Notification définitive du CROUS - Attestation de décision MDPH *ou* attestation de maladie longue durée *ou* carte invalidité, etc. - Attestation de domicile (avis d'imposition, facture d'énergie, d'eau, assurance habitation, etc.) du foyer familial de rattachement
Forfait transport	Stages	Non boursiers et boursiers sur critères	**Moyen de transport STANDARD**	Durée : 60 jours à 12 mois	-Aucun justificatif à fournir pour le moyen de transport standard.

Erasmus SMT		sociaux du CROUS	Moins de 500 km entre le lieu d'études et notre établissement : 211 € 500 km-1999 km : 309 € 2000km-2999 km : 395 € **Moyen de transport ECO RESPONSABLE** Moins de 500 km entre le lieu d'études et notre établissement : 285 € 500 km-1999 km : 417 € 2000km-2999 km : 535 €	Du L2 au Doctorat Versement de la bourse : - 80% après réception de l'attestation d'arrivée -20% au retour après réception de l'attestation de présence	-Justificatifs aller ou retour mentionnant le nom de l'étudiant, la ville de départ et d'arrivée pour le moyen de transport Ecoresponsable. Tickets de péage pour le covoiturage et attestation sur l'honneur si covoiturage hors sites officiels.
Mouv'Occitanie Stages	Stages	- Boursiers sur critères sociaux hors Europe - Non boursiers sur critères sociaux hors Europe (sous condition*) ***Eligibilité**, selon le revenu net imposable des parents (en dessous de 20 000 € par part fiscale) Les étudiants qui retournent dans leur pays d'origine ne sont pas éligibles. *Les étudiants en*	**75 €/semaine entière** Destination : Monde entier **Entre 4 et 20 semaines** La gratification de stage éventuelle ne doit pas dépasser 800 euros/nets mensuels	**De la L2 au M2** **Durée :** à partir de 4 semaines Versement de 80 % de la bourse après passage du dossier en commission d'attribution Versement de 20 % après la mobilité	Avis d'imposition ou notification définitive du CROUS pour validation par la commission bourses de l'UPS **Avant le départ** : Dépôt des demandes en ligne sur le site de la région avec : *-RIB, convention de stage, notification définitive de bourse sur critères sociaux ou avis d'imposition, CV.* **Après la mobilité** : - Attestation de séjour téléchargeable sur le site internet du conseil régional - Questionnaire à compléter

		situation de handicap peuvent bénéficier d'une aide au départ d'un montant de 600 € (études ou stages). Cumulable avec la bourse et une aide forfaitaire.			
Conseil régional Occitanie : Aides forfaitaires incitatives géographiques ou sectorielles	Stages	Etudiants ne bénéficiant pas de la bourse Mouv'Occitanie	Forfait « coopération » **600 €** Japon Maroc Sénégal Allemagne Québec/Canada Chèque « Eurocampus » **600 €** Pour les stages obligatoires en Catalogne ou aux Iles Baléares	Durée : 6 semaines minimum Une seule fois par année académique	**Avant le départ** : Dépôt des demandes en ligne sur le site de la région avec : *-RIB, convention de stage, CV* **Après la mobilité** : - Attestation de séjour téléchargeable sur le site internet du conseil régional - Questionnaire à compléter
Aide à la Mobilité Internationale (AMI) du MESR (Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche)	Stages	Boursiers sur critères sociaux	**400 euros par mois de mobilité** dans la limite de 10 mensualités sur l'ensemble des études supérieures. *Le mois commencé au-delà de 14 jours est compté comme 1 mois complet.* Destination : Monde entier	Durée : 1 mois minimum (30 jours) De la L1 au M2 Versement de la bourse après réception de l'attestation d'arrivée en deux fois	**Avant le départ** : - Formulaire de candidature - Convention de stage - Candidature en ligne sur Moveon avec téléversement des *RIB, carte d'étudiant, carte vitale, notification d'attribution définitive du CROUS, ...* **Pendant la mobilité :** - Attestation d'arrivée pour déclencher l'ordre de paiement de la bourse **Après la mobilité** :

					- Attestation de séjour pour percevoir le solde de la bourse
Bourse Fondation Ledoux	Stages	Nationalité française Moins de 35 ans Les ressources rentrent en compte dans l'étude des dossiers par la Fondation. Sujet de stage **original**	Montant variable (500 € à 2000 €) Destination : Hors Union Européenne et Québec	3 à 6 mois BUT 2 / BUT 3/ LP	Dépôt du dossier en décembre/janvier. Se rapprocher du pôle Relations Internationales. Lettre de motivation, lettre de recommandation, convention de stage.
Bourse OFQJ Québec	Stages	Nationalité française 18- 35 ans « Lettre d'introduction » délivrée par CIC (Permis Stage Coop International), ou un permis de travail temporaire spécifique si entente de réciprocité avec un établissement québécois. Avoir un billet d'avion	Forfait de 200 € pour le stage, quelle que soit sa durée.	1 à 12 mois	Dépôt directement sur https://www.ofqj.org/mobilite-etudiante/aide-financiere-pour-un-stage-lie-aux-etudes/ A FAIRE IMPERATIVEMENT AVANT LE DEPART